

LETTRE D'INFORMATION AUX PORTEURS

MODIFICATION DE LA CENTRALISATION DES ORDRES SUR LE MARCHÉ PRIMAIRE DU COMPARTIMENT LYXOR MSCI EUROPE (DR) UCITS ETF (ISIN : FR0010261198)

Les termes en majuscule figurant dans la présente lettre correspondent aux termes définis dans le prospectus de la SICAV Multi Units France.

Paris, le 26 mars 2019,

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous comptons parmi les actionnaires du compartiment Lyxor MSCI Europe (DR) UCITS ETF (le « **Compartiment** ») de la SICAV Multi Units France dont le gérant financier par délégation est Lyxor International Asset Management (ci-après « **LIAM** »).

LIAM souhaite informer les investisseurs du Compartiment de la modification de l'heure de centralisation des ordres de souscriptions et de rachats sur le marché primaire du Compartiment.

En conséquence, le 29 mars 2019, les Prospectus et Documents d'Information Clé pour l'Investisseur du Compartiment seront modifiés afin de refléter les modifications détaillées ci-après :

1) **Modification de la section « Modalités de souscription et de rachat » du prospectus du Compartiment :**

Dans la section « Modalités de souscription et de rachat / 1) Conditions de souscription et de rachat sur le marché primaire », le paragraphe suivant sera adapté afin de modifier l'heure de centralisation des demandes de souscriptions et de rachats du Compartiment de 17h00 à 16h00 (heure de Paris) :

Centralisation des ordres sur le marché primaire avant le 29 mars 2019	Centralisation des ordres sur le marché primaire après le 29 mars 2019
<p>Les demandes de souscriptions/rachats d'actions du Compartiment seront centralisées, par le Dépositaire, entre 10h00 et 17h00 (heures de Paris), chaque Jour appartenant au calendrier de publication de la valeur liquidative du Compartiment sous réserve qu'une partie significative des composants de l'Indicateur de Référence soient cotés (ci-après un « Jour de Marché Primaire ») et seront exécutées sur la base de la valeur liquidative de ce Jour de Marché Primaire, ci-après la « VL de référence ».</p> <p>Les demandes de souscriptions/rachats transmises après 17h00 (heure de Paris) un Jour de Marché Primaire seront traitées comme des demandes reçues</p>	<p>Les demandes de souscriptions/rachats d'actions du Compartiment seront centralisées, par le Dépositaire, entre 10h00 et 16h00 (heures de Paris), chaque Jour appartenant au calendrier de publication de la valeur liquidative du Compartiment sous réserve qu'une partie significative des composants de l'Indicateur de Référence soient cotés (ci-après un « Jour de Marché Primaire ») et seront exécutées sur la base de la valeur liquidative de ce Jour de Marché Primaire, ci-après la « VL de référence ».</p> <p>Les demandes de souscriptions/rachats transmises après 16h00 (heure de Paris) un Jour de Marché Primaire seront traitées comme des demandes reçues</p>

entre 10h00 et 17h00 (heures de Paris) le Jour de
Marché Primaire suivant.

entre 10h00 et 16h00 (heures de Paris) le Jour de
Marché Primaire suivant.

2) Modification du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur :

Dans la section « Objectifs et politique d'investissement », modification du paragraphe concernant les rachats afin d'indiquer :

« Rachats : les investisseurs peuvent racheter leurs actions sur le marché primaire chaque jour de l'évaluation avant 16 :00 CET et vendre leurs actions sur le marché secondaire à n'importe quel moment pendant les heures d'ouverture des places où le Fonds est coté. ».

3) Conséquences pour l'investisseur :

Ce changement a pour seul effet la modification de l'heure de centralisation des ordres de souscriptions et de rachats sur le marché primaire du Compartiment.

Le Compartiment conservera l'ensemble de ses autres caractéristiques, notamment sa méthode de gestion, son profil de risque et de rendement, ses codes de négociation et ses frais de gestion.

Le nouveau Prospectus et le Document d'Information Clé pour l'Investisseur du Compartiment sont consultables sur le site de l'AMF (www.amf-france.org), ou disponibles sur www.lyxoretf.fr ou sur demande auprès de LIAM à l'adresse client-services-etf@lyxor.com.

Nous vous invitons à prendre contact régulièrement avec votre conseiller pour vous fournir toute information complémentaire sur vos investissements.

Vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions de bien vouloir agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Lionel Paquin
Président de Lyxor International Asset Management